

VOILÀ POURQUOI

– « *Et toi, qu'est-ce que tu fais ?* »

– « *Des enquêtes sur les conditions de travail.* »

C'est ce que j'ai fini par trouver comme réponse. Souvent, pour les qualifier, j'ajoute « légales » et annonce mon camp : des enquêtes à la demande des syndicats, plus précisément des représentants du personnel au CHSCT. Enquêtes dans les coulisses des entreprises, commencées il y a plus de 15 ans.

Hier, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture le projet de loi d'habilitation à prendre par ordonnances les mesures pour la démolition de protections encore inscrites dans le code du travail. Les jours qui ont précédé, la classe dominante a disserté sur les réalités de la vie en entreprise qu'elle dit si bien connaître. Peut-être les connaît-elle. Ce qui est sûr c'est qu'elle ne les dit pas.

Pendant toutes ces années d'enquête, j'ai rencontré des opératrices qui soulevaient, transportaient et manipulaient des bobines dont le poids pouvait atteindre 30 kg. D'autres contraintes à demeurer assises en ayant la tête baissée, à ne pas bouger, à répéter les mêmes gestes, cervicales et dos abîmés. D'autres obligées de se lever vers trois heures quand elles étaient de l'équipe du matin et de changer d'horaires d'une semaine à l'autre. D'autres encore, obligées de porter une combinaison où on boue à l'intérieur, qui gratte, qui donne plein de boutons sur les bras. J'ai aussi rencontré ces femmes encadrées par une discipline infantilissante renvoyant à l'ordre scolaire. Une opératrice disait : « *On nous demande de pas trop discuter, d'être disciplinées.* » Une autre : « *Quand on travaille avec des gants, on a un produit doré qui tache très vite. [Une collègue] transpirait des mains et elle faisait des taches. Les chefs d'équipe lui disaient qu'elle faisait des taches et elle avait peur.* » J'ai aussi vu celles coincées comme des rats sur une plateforme téléphonique en forme de labyrinthe, presque en sous-sol, surveillées par des chiffres rouges qu'affichait un compteur. D'autres m'ont parlé des cadences, comme elle qui disait : « *Le rythme est intense, surtout au traitement primaire. Le rythme dépend du nombre de poches qui arrivent. Une fois que c'est lancé, il faut que les machines tournent sans arrêt pour finir dans les temps. Mercredi on a eu 750 poches c'est-à-dire 160 poches en plus que la prévision. On a senti la pression.* »

J'ai aussi rencontré des salariés de la Logistique qui m'ont décrit la dureté de la condition d'intérimaire, comme elle qui disait : « *J'ai commencé intérimaire, à la K. [...] J'ai pas choisi l'équipe, on me l'a imposée [...]. Le plus gros problème c'est qu'on doit autant se baisser, on est accroupi, ça donne des douleurs dans le bas du dos. D'autres collègues en souffrent. Ça tire sur le bas-ventre, sur les jambes. Des douleurs aussi à cause des chaussures de sécurité. J'ose pas aller dire que c'est pénible parce qu'en intérim, on a peur pour sa place ; moi c'est pour ça que j'ai pas dit. [...] Il paraît que les embauchés ne veulent pas venir à la K donc si l'intérimaire s'arrête, il n'y a pas d'aide des CDI. Ils nous les envoient vers 20h30 les jours de surcharge : ça ne sert plus à rien. [...] L'employé principal nous dit : fais ci, fais ça [...]. On arrive, chacun sur une chaîne ou nous-mêmes, quand la chaîne est pleine, on va dessus. J'ai l'impression que les intérimaires sont pris pour des chiens [...]. Mon impression quand je suis arrivée : « fais ça » et c'est tout. Tu te démerdes, pas d'aide, pas d'infos, pas de formation, pas de conseils sécurité. Et en même temps, je vois des gens qui visitent le bâtiment et nous on se demande qui c'est ! On a peur pour notre place parce qu'il y a eu des arrêts de mission suspects.* »

Et ces agents d'exploitation, de maintenance et d'entretien, qui travaillaient dans des parkings : pas de vue sur l'extérieur, pas de lumière naturelle, une faiblesse des hauteurs sous plafond qui renforce l'impression d'enfermement, une dépendance du système de ventilation et d'extraction pour ne pas respirer un air confiné pollué par les gaz d'échappement et le monoxyde de carbone, une utilisation de produits dangereux pour effacer les graffitis, déboucher les toilettes, effectuer de petits travaux de peinture, du travail isolé qui aggrave fortement les risques puisqu'il supprime toute possibilité de contrôle de sécurité réciproque entre agents et toute possibilité d'entraide et de secours. Et toujours, toujours ce contrôle : « *Parfois on oublie de suivre les procédures. Exemple : pour cet entretien, le fait que je sors du PC sans prévenir, pour le siège et pour les procédures on te dira que c'est anormal. On ne doit pas sortir du PC alors que nous on veut de temps en temps sortir du PC et on n'a pas envie de prévenir à chaque fois qu'on fait un tour dans le parc. Les vestiaires on est obligé de sortir du PC pour y aller y compris la salle détente. Si tu vas aux toilettes, d'après les procédures, il faut aussi prévenir vu qu'ils sont à l'extérieur du PC, je pense que c'est exagéré.* »

Là où j'allais je notais les mots qui témoignaient du temps qui manque et de celui fait en trop, et tous ces mots qui m'alertaient sur un excès, une limite dépassée, une charge physique et psychologique anormale : « *délais trop courts* », « *délais incompressibles* », « *rythme très fort* », « *rythme très intense* », « *travail à flux*

tendus », « surrégime », « pression des délais à respecter », « pression et stress permanents », « urgence permanente », « trop de travail urgent à faire passer devant son travail déjà urgent », « trop de choses à gérer en même temps », « tout faire en même temps », « plages horaires trop importantes et banalisées », « pas d'horaires fixes », « peu de récup », « charge de travail forte », « trop de charge de travail pour une seule personne », « surcharge de travail », « dates de reporting fixées au lundi, parfois le lundi matin à 8h00 donc source de stress, incitation à travailler le week-end », « travail le soir et le week-end très fréquents sans récupération (et pendant les congés) », « surcharge de travail quasi permanente avec des deadlines à respecter parfois quasi-impossibles »...

Et ces enquêtes que j'ai menées tant de fois dans des contextes de « réorganisation », de « restructuration », de « modernisation », de « mutualisation », d'« optimisation », de « simplification » ou encore de plan de licenciements qu'une antiphrase aussi indécente que violente rebaptisait « *plan de sauvegarde de l'emploi* ». Il y avait cet homme qui, à la suite de reclassements successifs, racontait : « *Je travaillais à B et puis ensuite j'ai du quitter pour V. Là, c'était la campagne et pour la petite c'était très difficile. Elle n'avait plus d'activité sociale, toutes ses copines étaient à B. Elle ne sortait plus de chez elle [...]. Elle a fait de l'anorexie pendant un an et demi, et puis ensuite elle s'est remise tout doucement. Ça a été dur aussi pour ma femme : on a fait la tournée des médecins [...]. À V, ça fermait, donc nouveau départ, cette fois-ci pour R. Les problèmes ont recommencé [...]. Je suis notifiable, et je ne me vois pas tout recommencer. Ici on a acheté une maison, ma fille est chez une bonne patronne où elle prépare son CAP, et ma femme a fait une formation ; elle doit être embauchée prochainement. Quand je suis revenu sur R, c'était la troisième fois que je changeais de site, et aujourd'hui, je ne me vois pas encore recommencer [...]. J'en arrive à avoir des idées suicidaires... J'ai fait un scénario où je me jette en voiture contre un arbre pour faire passer mon suicide pour un accident de travail et laisser à ma famille une assise financière.* » Et cet autre, divorcé, qui en était venu à douter de sa légitimité à assumer son rôle de père tant il se sentait diminué par la dégradation de sa situation professionnelle et le risque de perdre son emploi. Il disait qu'il irait jusqu'à renoncer à son droit de garde, qu'il ne le méritait pas, qu'il n'aurait pas la force d'accueillir ses enfants. Et cet autre encore, plus de 50 ans, tant d'années dans un premier métier et voilà qu'on le change, et qu'on le change encore, sans formation suffisante, qui se retrouve à devoir faire ce qu'il ne sait pas faire, qui me dit se sentir nul et inférieur, avoir failli en finir, mais s'être ravisé, de justesse : « *Une fois je suis passé devant le pont, j'ai failli sauter. C'est pas normal. Et puis j'ai pensé à mes enfants. J'ai la garde une semaine sur deux.* » Et ce monsieur qui ne s'était pas ravisé, dont j'apprenais le suicide à mon retour de quelques jours de congés, l'enquête n'était pas tout à fait finie, ce jour-là j'ai craqué.

Et ces longues journées passés auprès de facteurs eux-aussi usés par des calculs qui scrutent et décomposent leur activité en une succession de tâches élémentaires normées auxquelles sont imputables des temps de réalisation. Usés par des temps de réalisation raccourcis qui nient leur travail réel. Usés de ne pouvoir terminer la distribution du courrier du jour, de ne pouvoir traiter les réexpéditions, de ne pouvoir partir en laissant « *tout propre* », « *tout nickel* » comme ils disaient en parlant de leur position de travail, et de ce qui participe fortement de la fierté du métier. Usés par des modifications de tournées qui agrandissent les territoires en même temps qu'elles les changent, faisant ainsi reculer les professionnels expérimentés qu'ils sont au rang de novices. Usés d'être contraints de limiter la relation aux usagers, quand parallèlement l'entreprise où ils travaillent en fait une marchandise, en nous vendant un abonnement qui étouffe notre culpabilité de ne pas veiller sur nos aînés.

Et toutes ces observations faites auprès de techniciens gaz ou électricité, d'astreinte plus souvent que ne le disait la fréquence théorique et de repos moins longtemps que ne le prescrivaient les textes, faute d'effectif suffisant, et moi qui passais des heures à dépouiller plannings réels et bons individuels d'intervention pour le démontrer, parce que fuite de gaz et remise sous tension ne cèdent rien à la fatigue.

Et ce monsieur, maghrébin comme on dit, ouvrier, proche de la retraite, usé lui aussi, qui ne disait rien, qui s'était contenté de me regarder, fier, comme si j'étais sa fille.

Et tant d'autres.

Voilà des réalités que je connais. Voilà pourquoi le droit du travail ne doit pas être En Marche.

Selma REGGUI, 14 juillet 2017